

gratuitement les personnes qui se proposent d'assister à la vente. Le lunch sera servi à une heure.

Une dépêche de Buckingham mande que les estacades de MM. McLaren et Cie., et de Lemoine et Cie., placées sur la rivière du Lièvre, ont été brisées cet avant-midi, et que 30,000 billots environ ont sauté les rapides. La secousse a été si violente que les vitres des maisons dans tout le village, ont volé en éclats. La population entière s'est portée sur le bord de la rivière dans le voisinage des Chutes.

Une grande excitation règne parmi les commerçants de bois, et en général, parmi les personnes qui s'intéressent au commerce du bois.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* d'hier :

Le commerce de bois ne s'annonce pas, ce printemps, sous des dehors aussi engageants que l'an dernier. Les pertes occasionnées dans les différentes rivières par la rupture des estacades ont créé un malaise qui se fera sentir tout l'été. Dans l'Ottawa et dans les autres rivières de la province de Québec on a subi à peu près le même sort que dans le St. Maurice. Dans le Michigan et le Wisconsin, l'exploitation du bois a beaucoup ralenti et ces états ordinairement si productifs ne fourniront que peu de chose à l'exportation. Dans la province d'Ontario pourtant on dit que tout a bien été cette année et que la Baie Georgienne, le lac Huron et le lac Supérieur vont fournir du bois en abondance.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les désastres de ce printemps ne sont pas encore suffisamment connus et l'on peut s'attendre à d'autres fluctuations.

Dans le St. Maurice nous manquons encore de renseignements sur plusieurs tributaires. Nous ne savons rien du Vermillon, de la Rivière Flamand, du haut de la Matawin, de la Wessonneau et même d'une partie de la Mékinac. Nos informations se bornent toujours au St. Maurice même, et sur cette rivière, les ravages sont immenses. Presque tous les travaux exécutés par le gouvernement depuis vingt ans ont été emportés par la rapidité du courant.

Les estacades de la Tuque sont rompues, brisées et en grande partie emportées. Les travaux commencés à la chaussée des Piles ont été notablement endommagés. Les estacades de la Grand'Mère sont à la dérive. La Glissoire de Shawenigan a tenu bon, mais la dam à côté de la glissoire a été démolie, et les estacades ont été emportées. Les estacades de l'Île aux Tourtes n'ont pas été emportées, mais elles ont été enfoncées sous l'eau et ne servaient plus du tout à retenir les billots. Aux Grès les estacades ont été rompues, les glissoires emportées, le mur de revêtement auprès des scieries mis en pièces, et le moulin neuf démolé de fond en comble et transporté dans nos estacades, à l'embouchure du St. Maurice, où l'on retrouve les morceaux disparus à côté des booms de la Gabelle.

À l'embouchure de la Rivière nous avons déjà fait connaître l'étendue des dommages. Les estacades du Passage et les estacades en bas des Ponts ont été rompues, à trois ou quatre reprises différentes, néanmoins la masse des billots a toujours tenu ferme dans les deux chevaux et aujourd'hui, l'on calcule qu'il y a à peu près 200,000 billots en sûreté. Les ruptures des estacades ont été recommandées, sur-le-champ.

Tous ces travaux du gouvernement ainsi détruits ou endommagés vont nécessiter des réparations immédiates ou une reconstruction prochaine. La perte est énorme pour le gouvernement, c'est-à-dire qu'elle s'élève à près de \$100,000.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la *City Bank* a eu lieu lundi en cette ville. L'état soumis indique que les profits se sont élevés à \$139,713.57, sur lesquelles il a été payé un dividende au taux de 6 p 100, formant un total de \$72,000.00. \$25,000 ont été placées au fonds de réserve, qui s'élève maintenant

à \$67,713.51. M. Workman ayant décliné la présidence pour l'année prochaine, Sir Francis Hincks a été élu président et M. Workman, vice-président de cette institution.

Le bureau se compose de Sir Francis Hincks, de MM. A. M. Delisle, John Grant, Robert Mont, W. W. O'Gillvie, E. J. Reekie et W. Workman.

Vente de Propriétés

A
LONGUEUIL

SAMEDI, LE 7 JUIN 1873

Le nouveau bateau à vapeur *MONTRVILLE* a été engagé pour ce jour-là et traversera gratis les personnes qui se proposent d'assister à la vente. Il partira du Quai Laprairie à MIDI et à UNE heure précise, et ramènera les passagers par un ou deux voyages après la vente.

Les personnes qui partiront par le voyage de MIDI pourront prendre part à temps à un LUNCH, qui sera donné à Longueuil.

30 mai.

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

JOHN PATERSON, tant individuellement, que comme l'un des associés de la société qui a existé sous le nom de "Paterson et Wurtele",
FAILLI.

Les créanciers du failli sus-nommé sont requis de se réunir à mon Bureau, No. 5, Rue St. Sacrement, à Montréal, le 16 JUIN prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour nommer des inspecteurs, ordonner la faillite et pour le règlement des affaires de la faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'assister à la dite assemblée.

G. H. DUMESNIL,

Syndic.

Montréal 30 mai 1873.

34 35

On demande

Un ASSOCIÉ actif avec quelque capital pour la fabrication de REMÈDES patentés qui ont déjà un grand débit.

S'adresser personnellement ou par lettre à Franco aux Rédacteurs du *Négociant Canadien*, 17 avril

COMPAGNIE DU SUCRE DE BETTERAVES

Compagnie à Fonds Social, limitée, à incorporer.

CAPITAL SOCIAL — — — — — \$300,000

DIVISE EN PARTS DE \$50 CHACUNE

PREMIERE EMISSION — — — — — \$30,000

BUREAU PROVISOIRE:

MM. G. H. JOLY, M. P., Président du Conseil d'Agriculture, Québec
ANDREW ALLAN, écuier, Montréal
JUGE COURSOL, Montréal
Hon. H. STARNES, Conseiller Législatif, Montréal
ALPH. BOYER, M. P., St. Lambert
P. B. BENOIT, M. P., St. Hubert
L. R. THIBAUDEAU, écuier, Montréal
AMABLE JODOIN, écuier, Montréal
SIMEON LESAGE, Asst.-Comm. au Dépt. d'Agriculture, Québec.

Directeur-Gérant des Sucreries et Travaux Agricoles,

EMILE BONNEMENT.

Par un vote du 13 Mai 1873, le Parlement Fédéral a décidé que les sucres de betteraves fabriqués en Canada seraient exempts de tous droits pendant DIX ANS: ce qui constitue en sa faveur.

UNE PROTECTION DE 40 POUR CENT

Les Premiers souscripteurs auront le privilège de prendre s'ils le veulent et au prorata de leurs actions, le solde du capital à appeler au fur et à mesure qu'il sera créé de nouvelles sucreries dans les comtés où les cultivateurs s'engageront envers la Compagnie à fournir une quantité déterminée de betteraves.

On souscrit chez

MM. DUNN DAVIS & Cie.,

No. 117, Rue St. François-Xavier, Montréal.

Des Listes de souscriptions sont déposées au bureau du "Négociant Canadien"

Montréal, 4 juin 1873.